

Marcel, J.-F. et Gremion, C. (dir.) (2025). *Évancipation dans l'institution. Oser le rapprochement entre émancipation et évaluation*. Cépaduès. 223 pages.

« L'évancipation » : tel est le néologisme proposé par les coordinateurs de cet ouvrage collectif pour nommer une « évaluation à visée émancipatrice déployée au sein d'une institution ». *Évaluation, émancipation* et *institution* sont les trois mots-clés autour desquels s'articulent les huit articles du livre, encadrés par une introduction éclairante : « Plaidoyer pour un néologisme » (J.-F. Marcel) et une conclusion, rédigée par S. Boucenna, qui synthétise fort bien l'enjeu global des travaux réunis ici : « L'évancipation : pratique sociale, finalité politique et enjeux scientifiques ».

Les autrices et auteurs qui signent les textes sont des références scientifiques de leur champ, issus d'instituts universitaires de France, de Suisse, de Belgique. La préface est signée par J.-M. De Ketele ; l'introduction par J.-F. Marcel et le chapitre 1 qui pose les fondements de la mise en dialogue des trois concepts est l'œuvre de C. Gremion. Les deux chapitres qui composent la première partie « Regards anthropologique et philosophique » ont été rédigés par C. Hadji et F. Galichet. Ceux qui composent la deuxième partie « Ancrages empiriques » sont dus à L. Mottier Lopez, M. Janner-Raimondi et D. Broussal. Enfin, en troisième partie, la réflexion est élargie à partir des textes de A. Roblez et N. Younès.

Les responsables de l'ouvrage collectif sont partis du constat que dans les pratiques, les réalités des *institutions*, de *l'évaluation* et de *l'émancipation* semblent s'opposer : l'institution est « porteuse d'une stabilité certaine, en particulier au travers des normes et des règles qui la structurent, au nom des valeurs et des principes sous-jacents » (p. 15) ; elle génère ainsi de nombreuses résistances au changement car elle a, de fait, institutionnalisé l'évaluation. Fort de ce constat, le néologisme « évancipation » vise à promouvoir, au sein-même de l'institution et afin de contribuer à son évolution, l'émancipation des acteurs et actrices qu'elle regroupe, en mobilisant pour ce faire le levier de l'évaluation. Car l'évaluation, comme nous le rappelle L. Mottier Lopez dans le chapitre 4, n'a pas uniquement comme but de « classer et sélectionner les élèves » (p. 81) : elle peut également être diagnostique et formative comme l'attestent de nombreux travaux menés depuis les années 1970 à partir notamment des propositions de Bloom ; elle peut aussi, comme le montrent des travaux plus récents, être orientée vers la prise en compte de la voix des élèves et favoriser ainsi l'autoévaluation dans la construction des savoirs.

De fait, prendre en compte la voix des élèves, c'est leur accorder l'agentivité de leurs apprentissages, c'est leur permettre de s'approprier les savoirs nécessaires à leur propre émancipation scolaire et sociale. C. Hadji rappelle le caractère sociologique et politique de l'idée d'émancipation : « L'émancipation (notion qui se trouve au cœur de l'idée d'évancipation) est alors une dynamique de libération, qui implique la prise de conscience d'une aliénation (puisque l'on s'émancipe forcément de quelque chose, qui nous opprime), et la perspective d'un idéal de liberté que l'on veut s'efforcer d'atteindre » (p. 56).

En effet, mentionner l'émancipation en éducation, c'est faire appel à l'idée que l'émancipation est un « processus de construction d'un sujet libéré des déterminismes, des tutelles, des emprises et des préjugés sur soi et son environnement » (Carron, 2022, p. 9), et c'est se référer au principe théorisé par Freire (2021) à propos de la relation qui peut exister entre le personnel enseignant et les élèves dans le processus d'émancipation. Cette relation ne peut être unilatérale : il ne peut s'agir d'un processus dans lequel celui ou celle qui porte le savoir émanciperait à lui seul les sujets (qui demeurent plus ou moins passifs). Cette relation est nécessairement dialectique et implique que l'enseignant ou l'enseignante et les élèves soient dans une relation où chacun possède un savoir. L'émancipation sociale par l'éducation, telle que la pense Paulo Freire (voir le titre de son ouvrage : *L'éducation : pratique de la liberté* – 1971), consiste donc en un processus qui permet, par une dialectique entre savoirs subjectifs et savoirs théoriques, aux opprimés de construire un nouveau type de savoir qui puisse orienter l'action dans le processus d'émancipation sociale (Pereira, 2019).

L'évancipation comporte – revendique ! – la notion d'émancipation, se référant (peut-être trop ?) discrètement à Freire. C'est que, outre le questionnement sur *l'émancipation*, il y a la place de *l'évaluation*, et celle de *l'institution*, clairement positionnées en tant que parties prenantes de la « boucle tétralogique » de Morin qui fonde la réflexion théorique du premier chapitre (C. Gremion). Mais « l'évancipation » est, comme le rappelle S. Boucenna en conclusion, « une proposition qui invite à réfléchir à nos pratiques d'évaluation, mais surtout à inscrire nos agirs évaluatifs (...) dans un mouvement idéologique et politique qui se veut incarner une alternative aux pratiques existantes les plus répandues » (p. 192).

Et en lisant la toute dernière phrase du livre, l'on ne peut éviter de penser à ce qui se passe, au moment où ces lignes sont rédigées, au plus haut niveau politique de la plus grande puissance du monde, en termes de politique d'éducation, d'équité et d'égalité des chances. S. Boucenna interroge de manière pertinente : « Ne peut-on s'aventurer à souligner combien cet ouvrage constitue un beau plaidoyer pour d'autres rapports

sociaux ? N'est-ce pas ainsi qu'on dessine le futur ? » (p. 193). Pratiquer « l'évancipation », c'est à la fois s'engager dans une pratique sociale, adopter une finalité politique et tenir compte d'enjeux scientifiques. Éduquer n'est décidément pas un simple geste technique. C'est un engagement social voire politique, pour le futur de nos sociétés ; « évanciper » permet, comme le précise C. Hadji, non pas de libérer (car la liberté est inatteignable), mais de rester dans l'exigence d'émancipation qui est « par essence permanente » (p. 57).

*Danièle Périsset, professeure retraitée HEP-Valais*

Carron, G. (2022). L'émancipation comme finalité pédagogique en contexte scolaire. *Penser l'éducation, philosophie de l'éducation et histoire des idées pédagogiques*, 50-2022, 9-43. <https://doi.org/10.4000/pensereduc.608>

Freire, P. (2021/1974). *La Pédagogie des opprimés*. Agone, coll. « Contre-feux ».

Pereira, I. (2019). Qu'est-ce qu'une éducation émancipatrice ? Le Courrier. <https://lecourrier.ch/2019/02/15/quest-ce-quune-education-emancipatrice/>